



## Sous les pavés, la plage

Les uns après les autres, pieds nus et en maillot de bain, ils sont descendus très lentement, d'un pas mal assuré. Avec toutes ces roches, il fallait faire attention où on mettait le gros orteil. Parmi cette douzaine d'intrépides, deux députées, un conseiller municipal, un nageur de longue distance, des mamans avec leur enfant, dont l'un qui avait apporté un gros dragon gonflable, des vieux et des moins vieux. (...) Les uns après les autres, ils ont fait le grand saut. Splish ! Splash ! Splouche !

Les uns après les autres, ils sont remontés à la surface, le sourire fendu jusqu'aux oreilles. L'eau était bonne et rafraîchissante. Encore une fois, ces valeureux baigneurs venaient de poser le geste de désobéissance civile le plus inoffensif en ville, j'ai nommé la trempette dans les eaux du bassin Louise.

Le geste a beau être symbolique, il n'en demeure pas moins de plus en plus porteur de sens. Depuis 10 ans maintenant, dès qu'il commence à faire chaud, Léonce Naud convie la population de Québec à aller se baigner derrière le marché du Vieux-Port, même si la loi l'interdit. (...) Mille fois, l'administration du Port de Québec, Ross Gaudreault en tête, lui a dit d'oublier son rêve et d'aller se baigner ailleurs; mille fois, il est revenu à la charge. Pour lui, ce n'est qu'une question de temps avant que la première pelletée de sable ne soit donnée. À sa façon, l'homme mène une petite révolution. Sous les pavés, la plage... (...)

**En bout de ligne, une seule question demeure dans toute cette question de baignade en ville : le bassin Louise doit-il continuer à être un stationnement pour les bateaux d'une poignée de privilégiés, ou devenir un endroit de divertissement qui profiterait été comme hiver au plus grand nombre ?**

Elle n'est pas folle, leur idée, pas folle du tout. Elle est même vachement intéressante. Un peu partout, les villes construites sur le bord d'un fleuve ou d'une rivière réalisent toute la chance qu'elles ont. Longtemps traités comme simples prolongements du système d'égouts, ces fleuves et ces rivières retrouvent leurs titres de noblesse. On veut les admirer de plus près

(pensons à la future Promenade Samuel-de-Champlain) ou leur redonner leur air d'antan (pensons à la rivière Saint-Charles). On veut aussi s'y baigner, quoi de plus normal. À Paris, personne ne peut le faire dans la Seine mais, chaque été, la mairie fait livrer des tonnes de sable. On installe des parasols et on fait comme si on était sur la Riviera. L'expérience est en tous cas assez concluante pour qu'on la répète chaque année.

À Québec, on aurait les deux, le sable et la sausette, à deux minutes du Vieux-Québec et de Limoilou. La plage Jacques-Amyot – c'est le nom déjà trouvé pour l'endroit, en l'honneur du célèbre nageur de longue distance – serait une plage fermée, qui n'aurait pas d'accès direct sur le fleuve. L'eau du fleuve serait filtrée par décantation. Le système fonctionnerait comme celui d'une piscine. Le risque serait donc faible de se retrouver à l'urgence après avoir pris un bouillon.

En hiver, l'endroit pourrait se transformer en immense patinoire avec le Château Frontenac en toile de fond. Imaginez les cartes postales... À 15 ou 20 millions \$, le coût du projet n'a rien de mirobolant. Pour le moment, il manque surtout une volonté politique claire et une certaine logique dans l'aménagement du Vieux-Port. Mais, en bout de ligne, une seule question demeure dans toute cette question de baignade en ville : le bassin Louise doit-il continuer à être un stationnement pour les bateaux d'une poignée de privilégiés, ou devenir un endroit de divertissement qui profiterait été comme hiver au plus grand nombre ?